



35, Avenue des Peupliers - 35515 CESSON-SEVIGNE
SAS au capital de 480.000 € - SIREN 353 403 074 RCS RENNES - APE 7312Z

BP 51579 - Téléphone : 02 99 26 42 00 - Télécopie : 0 820 309 009

annonces.legales@medialex.fr

<https://www.medialex.fr>

De la part de : Céline BOURDOIS

DESTINATAIRE : COMMUNE DE CREULLY SUR SEULLES

Anaïs MARTEL

Date et heure d'envoi : 09/04/2019 14:10:02

Votre référence :

Nombre de pages transmises : 1 (dont celle-ci)

Numéro d'ordre : 72005792

ATTESTATION DE PARUTION

(sous réserve d'incidents techniques)

Nous soussignés, Médialex Agence d'annonces légales et judiciaires SAS au capital 480 000€, représentée par son Directeur Olivier COLIN , déclarons avoir reçu ce jour le texte d'une annonce légale concernant :

**AVIS
COMMUNE DE CREULLY SUR SEULLES
PRESCRIPTION REVISION N°2 PLU CREULLY
TOIAM 2019.095**

Cette annonce paraîtra dans le(s) journal(aux) et à(ux) la date(s) indiquée(s) ci-dessous :

**LA RENAISSANCE LE BESSIN
OUEST-FRANCE**

**CALVADOS
CALVADOS**

Le 12/04/2019

Le 12/04/2019

Olivier COLIN

Directeur

Cette attestation doit être accompagnée du texte de l'annonce légale que vous nous avez envoyé.



CREULLY SUR SEULLES

Prescription de la révision sous forme « allégée » n° 2 du Plan Local d'Urbanisme (PLU) sur le territoire de Creully, commune déléguée de Creully sur Seulles

Par délibération du 26 février 2019, le Conseil Municipal a décidé de prescrire la révision « allégée » n° 2 du Plan Local d'Urbanisme sur le territoire de Creully, et a fixé les modalités de concertation avec la population prévue à l'article L.103-2 du Code de l'Urbanisme. Cette délibération est affichée en mairie de Creully sur Seulles depuis le 1^{er} mars 2019 et peut être consultée dans ses locaux.

fspil0ppp000_sntp_54.txt

Ci-joint votre attestation. Cordialement, MEDIALEX